

Numéro tarifaire	Code du Système harmonisé Islande	Désignation des produits	Droit à payer par le Canada
	2005.4000	- Pois (<i>Pisum sativum</i>)	En franchise
		- Haricots (<i>Vigna spp., Phaseolus spp.</i>) :	
	2005.5100	-- Haricots en grains	En franchise
	2005.5900	-- Autres	En franchise
	2005.6000	- Asperges	En franchise
	2005.7000	- Olives	En franchise
		- Autres légumes et mélanges de légumes :	
	2005.9009	-- Autres	En franchise
2006		Légumes, fruits, écorces de fruits et autres parties de plantes, confits au sucre (égouttés, glacés ou cristallisés)	En franchise
2007		Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	En franchise
2008		Fruits et autres parties comestibles de plantes, autrement préparés ou conservés avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool, non dénommés ni compris ailleurs	En franchise
2009		Jus de fruits (y compris les moûts de raisin) ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	En franchise
ex Chapitre 22		Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	